

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022060
Réévaluation loyer pour une nouvelle location**

Séance du 28 Octobre 2022

Le 28 Octobre 2022, dix-neuf heure quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie (arrivée au point de l'ordre du jour : achat matériel garderie), M. MAIRE Pierre, Mme DEGIRAL Laurence, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, Mme Émeline PELLETIER, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Absent : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : Mme LEBRE Amélia, M. MONNET Jérôme.

Pouvoir : Madame LEBRE Amélia donne son pouvoir à Monsieur DELIGEARD Arnaud. Monsieur MONNET Jérôme donne son pouvoir à Monsieur CHASSAGNE Jean-François.

Secrétaire de séance : Monsieur CHASSAGNE Jean-François.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

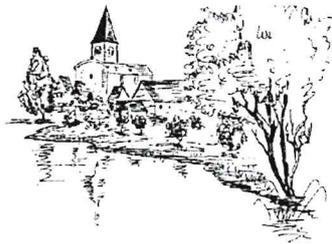
Date de la convocation : 24 Octobre 2022.

Date d'affichage de la convocation : 24 Octobre 2022.

Le loyer payé actuellement par Monsieur BAUTISTA s'élève à 514.74 euros depuis le 1er Novembre 2022. Il est proposé d'augmenter le loyer à 520 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'augmentation du loyer et son passage à 520 euros et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20221028-2022060-DE
En date du 07/11/2022
Publication réglementaire effectuée le 07/11/2022